

Contrat d'objectifs du collège le Ruisseau 2015 2019



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Éducation Nationale
Région de La Réunion



Collège Le Ruisseau

Direction
Bureau
Du
Principal

Tel -02 62 39 02 68
Fax-02 62 39 43 81

Mel :
ce.9740012v@ac-
reunion.fr

Web :
[http://college-du-
ruisseau.ac-reunion.fr/](http://college-du-
ruisseau.ac-reunion.fr/)

67, rue Hubert Delisle
97421
La Rivière
SAINT LOUIS

Axe de progrès n°1 : La réussite des élèves par la continuité et la cohérence des apprentissages

Objectif n°1 : Renforcer la continuité des apprentissages entre l'école, le collège et le lycée.

Plan d'action :

- Renforcer les actions du Conseil Ecole Collège
- Renforcer les liaisons collège lycée

Objectif n°2 : Réussir la mise en place des « parcours » pour les élèves.

Plan d'action :

- Mise en place du *parcours Avenir* avec l'utilisation de Folios
- Mise en place du *parcours d'éducation artistique et culturelle* en utilisant des partenariats renforcés avec les ressources locales.

Objectif n°3 : Réussir la prise en charge des élèves en très grande difficulté scolaire/dans le champ du handicap

Plan d'action :

- Construction de classes en favorisant l'hétérogénéité en associant les professeurs des écoles.
- Mise à jour du projet ULIS
- Mise en œuvre des PAP, des PPRE, des PAI et des PPS

Objectif n°4 : Maintenir la réussite aux examens et à l'orientation.

Plan d'action :

- Mise à jour des progressions communes.
- Pérennisation des devoirs communs et du DNB blanc.

Axe de progrès n°2 : La réussite des élèves par l'évolution des pratiques et des organisations

Objectif n°1 : Appropriation par les équipes du socle commun de connaissance et de culture.

Plan d'action :

- Renforcer la validation des compétences par l'ensemble des collègues
- Renforcer la validation des compétences dès la 6^{ème}

Objectif n°2 : Utiliser les pratiques existantes pour réussir la réforme du collège.

Plan d'action :

- Utilisation des pratiques des collègues pour la mise en place de l'Accompagnement Personnalisé.
- Utilisation des projets pédagogiques existants comme levier pour construire les EPI.
- Développer l'utilisation du numérique pédagogique. (*parcours numérique*)
- Développer les pratiques innovantes : pédagogie différenciée, travail coopératif, co-enseignement...

Axe de progrès n°3 : La réussite des élèves par la qualité de l'accueil

Objectif n°1 : Assurer un climat d'accueil et du mieux vivre ensemble au collège

Plan d'action :

- Créer le *parcours citoyen* avec l'engagement collégien.
- Faire vivre le CVC avec l'instauration de « rites » (carnaval, concours ...)
- Instauration des temps citoyens. (sida, CKL5, semaine de la presse...)
- Renforcer le rôle du CESC comme instance de propositions.

Objectif n°2 : Assurer un suivi personnalisé de la santé des élèves

Plan d'action :

- Développer un *parcours de santé* individualisé pour l'ensemble des élèves.
- Détecter en amont les problématiques (en école primaire)
- Développer les actions de prévention et d'information dans le cadre du CESC.

Objectif n°3 : Assurer un accueil matériel de qualité pour tous.

Plan d'action :

- Amélioration des lieux de vie : CDI, permanence, cour, réfectoire, ...
- Amélioration des abords immédiats du collège : trottoirs, parking bus, sécurité



2/2

Indicateurs

De contexte :

1	Taux de boursier taux 3
2	Taux de boursier tous taux
3	Taux de retard en 6ème
4	Taille de l'EPLÉ (% par /Taille moyenne - 731)
5	Nombre d'élèves par division
6	Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève (H/E)
7	Nombre de divisions dont le nombre d'élèves est supérieur à 28

De performance :

1	Taux de redoublement en classe de 6ème
2	Taux de redoublement en classe de 3ème
3	Taux de passage de 3ème en 2nde GT
4	Taux de passage de 3ème en 2nde PRO
5	Taux de passage de 3ème en 1ère année de CAP
6	Note moyenne à l'écrit au DNB
7	Taux de réussite au DNB
8	Note moyenne en contrôle continu au DNB
9	Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées